

AGILITEST

QUAND L'INNOVATION CORSE GOMME LES BUGS INFORMATIQUES



La Corse, terre d'innovation...

Et si la mer n'était pas un obstacle à la recherche, aux découvertes, à l'imagination?

C'est le pari d'Inizià, l'incubateur de la Collectivité de Corse qui a, depuis sa création en 2006, accompagné plus d'une vingtaine de start-ups. Parmi elles, Agilitest.

Née dans l'île, celle-ci a déjà installé des bureaux à Bordeaux et Paris et compte parmi ses clients des noms prestigieux. Ses nouveaux locaux, destinés à la recherche et au développement, sont installés à Biguglia. Cinq ingénieurs ont déjà été recrutés, des appels à candidatures interviendront pour étoffer le pool.



Agilitest est née de la rencontre de deux jeunes ingénieurs en informatique, Pierre Huber, qui en est le directeur recherche et développement (R & D), et Christophe Cressend, directeur général. Son but : éviter les «erreurs 404», les pages web qui ne s'ouvrent pas et tous les bugs qui nous perturbent tant et représentent un coût astronomique pour les entreprises, en termes de chiffre d'affaire et d'image. Un site internet ou une application c'est - de façon grossièrement résumée - une arborescence puis des lignes et des lignes de code. Quand on modifie un site parce qu'on met un nouveau produit à la vente, qu'on ajoute une nouvelle fonctionnalité, qu'on fait une mise à jour, etc., les codes sont modifiés, peuvent être déstabilisés. Alors, ça bugge. Pour éviter ça, il faut tout tester. «Tester uniquement les fonctionnalités nouvelles n'est pas suffisant : une modification peut engendrer une régression des fonctions livrées précédemment. Repasser manuellement un ensemble de tests de «non-régression» sur les fonctions existantes est très chronophage et nécessite des compétences pointues en codage, explique Pierre Huber. Leur nombre peut rapidement augmenter à mesure qu'on livre de nouvelles versions. Les entreprises qui font ce travail manuellement sous-traitent souvent à l'étranger, en Asie notamment. Avec Agilitest, nous avons développé et nous commercialisons une suite logicielle qui permet une automatisation de ces tests et une utilisation par des personnes qui n'ont pas les compétences d'un développeur informatique.» Le gain de temps est estimé à 30 % minimum. Il s'agit de tests «no code» et, comme lorsque que l'un d'eux échoue il est essentiel de pouvoir identifier rapidement l'erreur, la suite Agilitest génère automatiquement des reprises vidéo et des rapports Xml et Pdf contenant les informations clés et des captures d'écran. «Bien entendu, nous offrons à nos clients une formation à l'utilisation d'Agilitest et nous restons à leur côté pour qu'ils aient les moyens de maintenir et d'exécuter ces fonctions automatisées sans difficulté.» Le tout dans un univers en constante mutation; d'où l'importance d'une unité R & D performante. Agilitest a été créée à Bastia en 2017. Pierre Huber a toujours vécu en Corse. Il y a fait ses études, puis, après une première expérience de start-up, il est parti sur le continent travailler dans différentes grandes structures. C'est là qu'il a rencontré Christophe Cressend. Son rêve restait cependant de revenir «chez lui». En 2017, le projet d'Agilitest était construit. «Ils ont déposé leur candidature auprès de l'incubateur Inizià, levier du développement économique insulaire de la Collectivité de Corse en matière d'ingénierie de l'innovation, souligne son président, Dominique Federici, également président de l'Université de Corse. Nous avons une mission de service public

dans la création d'entreprises et la pérennisation des activités économiques par l'accompagnement de projets innovants.» Créé en 2006, Inizià est en effet le seul incubateur de l'île. Il bénéficie de l'agrément du ministère de l'Enseignement supérieur. Le dossier, finement étudié, était sérieux. Il présentait une démarche innovante qui aurait des retombées favorables pour la Corse. Il a été retenu. «Sans l'aide de l'incubateur, nous n'aurions pas pu aller au bout de notre projet, remarque Pierre Huber. Les idées ne suffisent pas. Nous avons bénéficié d'un encadrement, reçu une formation au management, à la stratégie juridique, économique, nous avons vu les aspects financiers et comptables, la problématique de la propriété intellectuelle... Puis obtenu des aides au financement.» Parmi les premiers clients d'Agilitest, le groupe Canal +. Malgré la concurrence rude de groupes étrangers, souvent nord-américains, puis de structures françaises, l'offre de l'entreprise a trouvé son public. S'y sont rapidement ajoutées de nombreuses sociétés, en France mais aussi en Suisse ou au Canada. Parmi elles, Floa bank, la banque du groupe Casino; des établissements publics comme l'Agence de service des paiements (ASP), l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), etc. La start-up a ouvert des bureaux à Bordeaux et à Paris où ses unités commerciales et marketing sont désormais implantées. Quant à la R & D, après avoir bénéficié durant 24 mois d'un hébergement au sein des locaux bastiais de l'incubateur, elle s'installe à Biguglia: 120 m² dans le Grand Bastia, non loin de l'aéroport et du port. Une levée de fonds de 1,5 million d'euros auprès du fonds d'investissement Side Capital et de BPI France lui a déjà permis de créer cinq emplois hautement qualifiés. D'autres sont à venir.

«Nous devons avoir confiance en nous, conclut Alex Vinciguerra, président de l'Agence de développement économique de la Corse (Adec) et ancien président d'Inizià. La Corse peut et doit être une terre d'innovation. Nous devons soutenir les pépites découvertes chez nous, accompagner leur création et leur développement, notamment au travers de la recherche de financements. D'ailleurs - et ce n'était pas encore le cas quand le dossier d'Agilitest a été déposé - Femu Qui* vient d'être dotée de fonds supplémentaires par la Collectivité de Corse pour aller dans ce sens. Puis, le marché de ces start-ups dépassant de loin les limites de la Corse, nous devons les aider à constituer un réseau, nouer des partenariats à se positionner sur un marché de plus en plus concurrentiel. Trouver un tiers-lieu où elles s'installeraient, qui favoriserait les échanges indispensables dans ce type d'activités est également un de nos objectifs.» ■

Claire GIUDICI

*première société de capital risque en Corse, créée en 1992.